



## Programme

### Le droit international de l'eau douce et le Projet d'articles de la Commission du droit international (CDI) sur les aquifères transfrontières

22 - 25 Août 2017

Hotel Sultan, Kinshasa, République Démocratique du Congo

Mardi 22 août 2017			
Session d'ouverture			
Horaire	Sujet	Intervenant	Facilitateur
08:00	Enregistrement	Tous	Me Gabin Lulendu
09.00	Introductions	Tous	
09.20	Mot de bienvenu du pays d'accueil, Gouvernement de la République Démocratique du Congo	M. Lungu Malutshi	
09.30	Mot de bienvenu de WaterNet	Dr. J.M. Kileshye Onema	
09:40	Evaluation de besoins et objectives du cours	Pr. Celestin Nguyandila Me Gabin Lulendu Dr. Mara Tignino	
10:00	Photo de groupe	Tous	Dr. Krasposy Kujinga
	Thé		



implemented by:  
**giz** Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Mardi – 22/08/2017	Mercredi – 23/08/2017	Jeudi – 24/08/2017	Vendredi – 25/08/2017
	<p><b>9.00-10.30</b></p> <p>Le Projet d'articles de la CDI sur le droit des aquifères transfrontières</p> <p><b>Dr. Mara Tignino</b></p> <p>Questions et réponses : 20 minutes</p>	<p><b>9.00-10.30</b></p> <p>La <i>Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux</i> de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE/ONU) de 1992 et les accords sur les ressources en eau transfrontières en Europe</p> <p><b>Dr. Mara Tignino</b></p> <p>Questions et réponses: 20 minutes</p>	<p><b>Visite d'étude.</b></p>
<b>10.30-11.00</b> Pause	<b>10.30-11.00</b> Pause	<b>10.30-11.00</b> Pause	<b>10.30-11.00</b> Pause
<p><b>11.00-13.00</b></p> <p>Les principes de droit international de l'eau douce et la <i>Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation</i> de 1997 (Convention des Nations Unies sur les cours d'eau internationaux de 1997)</p> <p><b>Dr. Mara Tignino</b></p> <p>Questions et réponses : 20 minutes</p>	<p><b>11.00-13.00</b></p> <p>Le rôle des Nations Unies dans la formation et la consolidation du droit international de l'eau douce</p> <p><b>Pr. Celestin Nguyandila</b></p> <p>Questions et réponses : 20 minutes</p>	<p><b>11.00-13.00</b></p> <p>Le cadre juridique de la gestion des eaux du Bassin du Congo</p> <p><b>Pr. Celestin Nguyandila</b></p> <p>Questions et réponses : 20 minutes</p>	<p><b>Visite d'étude</b></p>
<b>13.00-14.00</b> Déjeuner	<b>13.00-14.00</b> Déjeuner	<b>13.00-14.00</b> Déjeuner	<b>13.00-14.00</b> Déjeuner

<p><b>14.00-15.30</b></p> <p>La Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de 1971) et sa mise en œuvre dans le bassin du Congo</p> <p><b>Pr. Celestin Nguyandila</b></p> <p>Questions et réponses : 20 minutes</p>	<p><b>14.00-15.30</b></p> <p>La protection de l'environnement et les cours d'eau internationaux – Cas d'étude: les affaires relatives au <i>Projet Gabcikovo-Nagymaros</i> (Hongrie/Slovaque), les <i>Usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay</i> (Argentine/Uruguay) et les <i>Eaux du fleuve Kishenganga</i> (Inde/Pakistan).</p> <p><b>Dr. Mara Tignino</b></p> <p>Questions et réponses : 20 minutes</p>	<p><b>14.00-15.30</b></p> <p>Cas d'étude : le Protocole sur les cours d'eau partagés de la Communauté de développement d'Afrique Australe et regard sur la législation congolaise relative à l'eau</p> <p><b>Me Gabin Lulendu Musumari</b></p> <p>Questions et réponses : 20 minutes</p>	<p><b>Visite d'étude</b></p>
<p><b>15.30-15.45</b> Pause</p>	<p><b>15.30-15.45</b> Pause</p>	<p><b>15.30-15.45</b> Pause</p>	<p><b>15.30-15.45</b> Pause</p>
<p><b>15.45-16.30</b> : Échanges entre les participants en petits groupes</p> <p>Chaque groupe répondra aux questions suivantes :</p> <p>1) Comment le droit international de l'eau aide à réconcilier les multiples usages de l'eau ?</p> <p>2) Quelle est votre expérience professionnelle dans la gestion et la protection des ressources en eau</p> <p>3) Quel est le rôle des Nations Unies en rapport avec la gestion que la protection des ressources en eau?</p> <p><b>16.30-17:00:</b> Présentation des réponses de chaque groupe en plénière</p>	<p><b>15.45-16.30</b> : Echanges entre participants en petits groupes.</p> <p>Chaque groupe répondra aux questions suivantes :</p> <p>1)Quels sont les principes de droit international de l'environnement reconnus dans les affaires relatives au <i>Projet Gabcikovo-Nagymaros</i>, les <i>Usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay</i> et les <i>eaux du fleuve Kishenganga</i>?</p> <p>2) Quelles sont les traits principaux du Projet d'articles sur le droit des aquifères transfrontières de la CDI ?</p> <p>3) Comment le droit international de l'eau et les Nations Unies peuvent aider à prévenir et à régler les conflits sur l'eau ?</p> <p><b>16.30-17:00</b> : Présentation des réponses de chaque groupe en plénière</p>	<p><b>15.45-17.00</b> : Présentations par les participants sur un thème de choix :</p> <p>1) Merci de bien vouloir examiner le régime juridique sur un cours d'eau, un lac ou un aquifère transfrontière.</p> <p><b>ou</b></p> <p>2) Merci de bien vouloir décrire l'utilisation du droit international de l'eau dans votre expérience professionnelle.</p> <p><b>ou</b></p> <p>3) Merci de bien vouloir répondre à la question suivante : A votre avis, quelle est la valeur ajoutée de la ratification d'instruments universels tels que les Conventions de 1992 et de 1997 ?</p> <p><b>Mot de clôture et remise de certificats</b></p>	<p><b>Visite d'étude</b></p>